

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 12 février 2020, fixant la liste des variétés végétales inscrites au catalogue officiel des variétés végétales pour l'année 2019.

Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 99-42 du 10 mai 1999 relative aux semences, plants et obtentions végétales telle que modifiée par la loi n° 2000-66 du 3 juillet 2000,

Vu le décret n° 2000-102 du 18 janvier 2000 fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission technique des semences, plants et obtentions végétales tel que modifié par les textes subséquents dont le dernier en date le décret n° 2007-403 du 26 février 2007,

Vu le décret n° 2000-1282 du 13 juin 2000 fixant la forme du catalogue officiel, les procédures d'inscription des variétés végétales et les conditions d'inscription des semences et plants obtenus récemment sur la liste d'attente et notamment son article 6,

Vu le décret n° 2001-419 du 13 février 2001, fixant les attributions du ministère de l'agriculture,

Vu le décret n° 2001-420 du 13 février 2001, portant organisation du ministère de l'agriculture, tel que modifié et complété par les textes subséquents dont le dernier en date le décret n° 2018-503 du 31 mai 2018,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret Présidentiel n° 2018-125 du 14 novembre 2018, portant nomination de membres du gouvernement,

Vu l'avis de la commission technique des semences, plants et obtentions végétales du 6 août 2019,

Vu le rapport de l'autorité compétente pour le premier semestre de l'année 2019.

Arrête :

Article premier - La liste des variétés inscrites au catalogue officiel des variétés végétales pour l'année 2019, est fixée conformément à la liste annexée au présent arrêté.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 12 février 2020.

*Le ministre de l'agriculture,
des ressources hydrauliques
et de la pêche*

Samir Attaieb

Vu

Le Chef du Gouvernement

Youssef Chahed

Liste des Variétés Végétales Inscrites au Catalogue Officiel des Variétés Végétales pour l'année 2019

IDENTIFICATION DE LA VARIETE				Obtenteurs & Responsable de l'obtention	Date d'inscription
N° d'enregistrement	Nomination	Type	Caractéristiques culturales		
CULTURES MARAICHERES					
TOMATE					
Tomate ronde					
1829	SV4129TH	Hybride	Primeur	Monsanto Végétale IP Management B.V / Nutriplant	2019
1827	SV4224TH	Hybride	Primeur	Monsanto Végétale IP Management B.V / Nutriplant	2019
Tomate allongée					
1862	Maviri	Hybride	Primeur	H.M.Clause/ Unisem	2019
1850	Trujillo	Hybride	Primeur	Vilmorin/ SEPCM	2019
1836	TOMO1870	Hybride	Primeur	Sakata Vegetables Europe SAS- Sakata Vegetables Europe SAS	2019
1830	SV4401TJ	Hybride	Primeur	Monsanto Végétale IP Management B.V / Nutriplant	2019
1828	SVTJ 4935	Hybride	Primeur	Monsanto Végétale IP Management B.V / Nutriplant	2019
1820	SV0141TJ	Hybride	Primeur	Monsanto Végétale IP Management B.V / Nutriplant	2019
PIMENT DE SAISON					
Piment Fort					
1784	Raymondo	Hybride	Saison	Monsanto Végétale IP Management B.V / Cotugrain Impex	2019
FRAISIER					
1819	Plared 0955	Hybride	Automne- Hiver	Plantas de navara Espagne / Plantas de navara- Espagne	2019
FENOUIL					
1925	Archimede	Hybride	Hiver	Monsanto Végétale IP Management B.V/ Cotugrain Impex	2019
1913	Gemini	Hybride	Hiver	Bejo Zaden BV / Agriprotec	2019
AUBERGINE					
1935	Asmar	Hybride	Hiver	Novo Seeds / Hortiviva	2019
CHOU FLEUR					
1926	Cielo Blanco	Hybride	Hiver	Monsanto Végétale IP Management B. V / Cotugrain Impex	2019
PORTE-GREFFES SOLANACEES					
Piment					
1837	Antinema	Hybride	-	SAKATA Vegetable Europe SAS/ SAKATA Seed Sud America	2019
PORTE-GREFFES CUCURBITACEES					
Melon et Pastèque					
2004	Azman	Hybride	-	Yoksel Tohum/ Agrotrade	2019
CULTURES DE LEGUMINEUSES					
Pois Protéagineux					
1861	Nejma	Non Hybride	Hiver	Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie/ Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie	2019
Lentille					
1868	Krib	Non Hybride	Hiver	Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie/ Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie	2019